



Proposition au budget participatif 2019 de la ville d'Antony

Le but de l'association « A Velo Sans Age » (« AVSA » par la suite) est d'offrir aux personnes âgées et aux personnes ayant un handicap de petites sorties à vélo, au grand air et en toute sécurité pour redécouvrir la ville sans contrainte grâce à des pilotes bénévoles.

La finalité du projet s'exprime dans une volonté partagée :

- de lutter contre la solitude et l'isolement de nos aînés et aux personnes ayant un handicap,
- de favoriser leur mobilité,
- de leur permettre de rester membres actifs de la communauté,
- de leur redonner le droit de vivre la ville et la nature,
- de rétablir des liens entre les générations,
- de valoriser le transport doux et non polluant

AVSA a été fondé au Danemark en 2012 et est présente dans 42 pays dans le monde en 2019 :

<https://cyclingwithoutage.org/>

<https://avelosansage.fr>

L'antenne d'Antony a été fondée en 2019 par la rencontre de personnes intervenant à l'ehpad « la Chartraine » et d'un cycliste-enthousiaste ayant découvert les balades en triporteur en Allemagne. Nous sommes épaulés dans nos démarches par l'équipe nationale AVSA France.

Pour la mise en œuvre du projet, l'association demande le financement d'un triporteur (vélo à assistance électrique permettant de transporter 2 personnes sur une banquette à l'avant – voir photo ci-dessus) ainsi que d'un local sécurisé permettant de partager l'accès entre les différents pilotes bénévoles et de recharger la batterie.

Le triporteur sélectionné est de la marque « triobike ». Il dispose d'une ceinture de sécurité par passager et d'un système facilitant l'accès à la banquette. Il est équipé d'une capote rabattable et d'une couverture.





Le local de stockage, deux possibilités s'offrent à nous :

1/ location d'un box de stationnement privé sur Antony, il doit être équipé d'une prise électrique. D'après les sites d'annonce on en trouve pour ~2000€ par an.

2/ étant donné la demande des antoniens pour avoir des parkings à vélo proches du centre-ville, on pourrait installer un ou plusieurs containers aménagés en hangar à vélo et y stocker le triporteur.

Ce hangar doit comprendre une prise électrique pour la recharge d'une batterie, ainsi que d'un système d'émission de code pour contrôler le partage d'accès. Il peut s'agir par exemple d'un "mobilipod", vendu par Nielsen concept : <https://www.nielsenconcept.com/>

Ce hangar est **livré déposé** par camion et ne nécessite que peu de travaux d'installation.



La configuration de mobilipod retenue pour ce projet permet de stocker deux triporteurs d'un côté, de 6 à 12 vélos (si avec rack sur 2 niveaux) de l'autre côté. Il propose aussi des outils de réparation retenus par câble et un compresseur électrique. Il est éclairé par LEDs et raccordable au réseau électrique par une prise Hypra.

La dimension au sol est de 6.1m de longueur et 2.5m de largeur.

Ce type de local peut être subventionné à la hauteur de 2000€ par support de vélo s'il est placé dans un lieu du type établissement scolaire, pole d'échange multimodal (par exemple la gare RER Antony ou Croix de Berny), logement social, établissement public :

<https://www.fub.fr/fub/actualites/alveole-financements-massifier-stationnement-velo-30-000-places-seront-creees-2-ans-0>

<https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/Alveole/alveole - plaquette de presentation.pdf>

Les passagers peuvent être par exemple des résidents de l'Ehpad La Chartraine sur Antony ou de la maison de Retraite Korian Florian Carnot. Les personnes âgées à domicile peuvent également participer. L'association AVSA, en collaboration avec les personnels des ehpad, mettra en relation pilotes et passagers résidents via un planning et assure le suivi de l'utilisation des équipements.

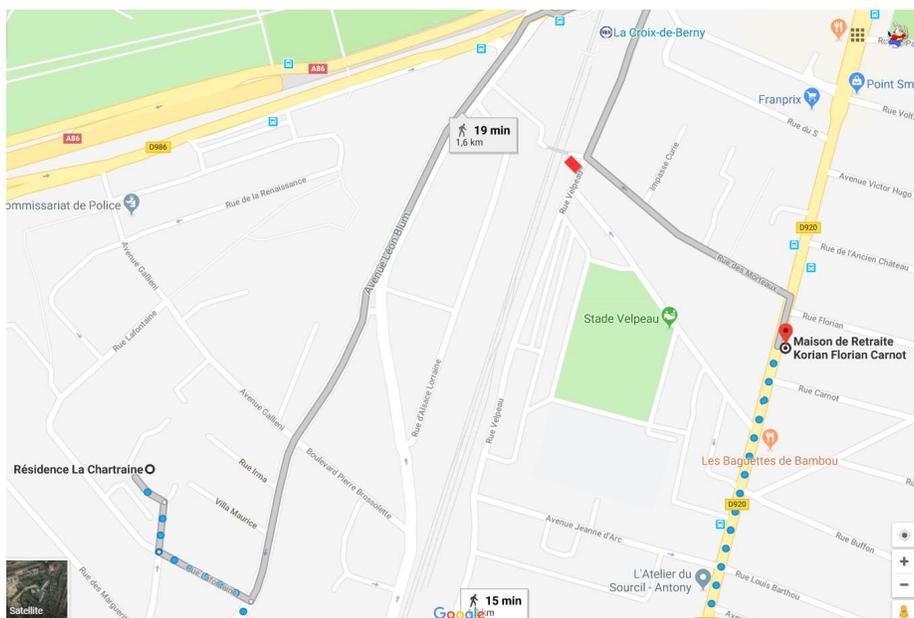
Les promenades sont proposées par des bénévoles à titre gratuit : elles sont gratuites pour les passagers.

Les pilotes bénévoles sont formés par l'association et doivent adhérer (15€ /an) pour être couverts par l'assurance de l'association. Nous sommes déjà en contact avec une dizaine de personnes intéressées par le projet.

Emplacement du local (dans l'hypothèse 2, « mobilipod »):

Différentes hypothèses sont proposées, mais elles partent du besoin de se trouver à proximité des Ehpad et d'offrir la surface nécessaire (6.1m longueur, 2.5m de largeur).

1/ l'emplacement **au coin allée de peupliers et la rue Velpeau** (en rouge ci-dessous). Il faut aussi s'assurer avec les services techniques que le passage sous le chemin de fer est praticable par le triporteur, ou l'adapter en conséquence.





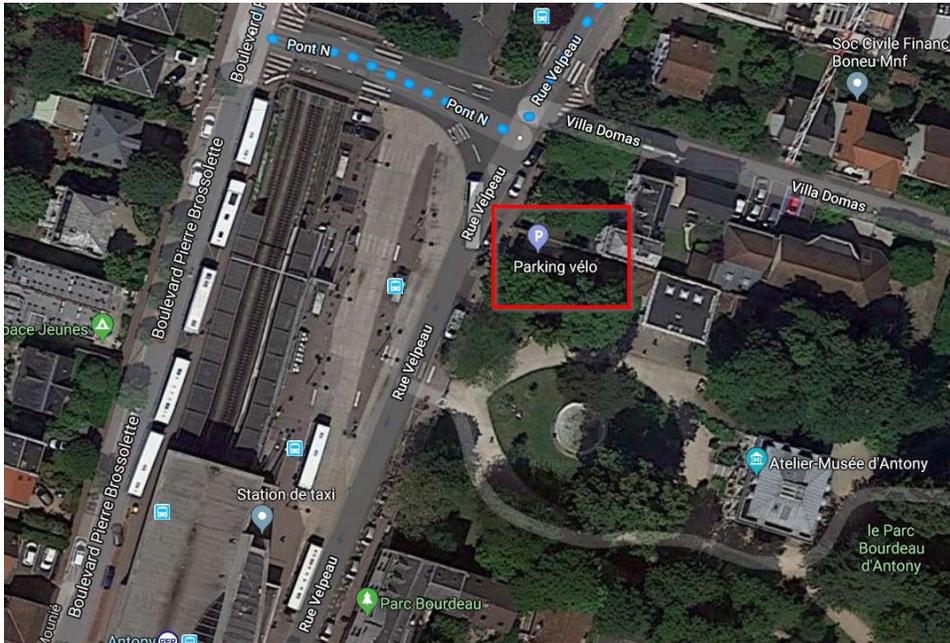
Il y a de la place disponible, mais cela ne se trouve pas directement à côté de la gare Croix de Berny, pour mutualiser l'utilisation du local avec des cyclistes.

2/ allée de peupliers, côté Ouest du tunnel, encore plus éloigné de la gare :

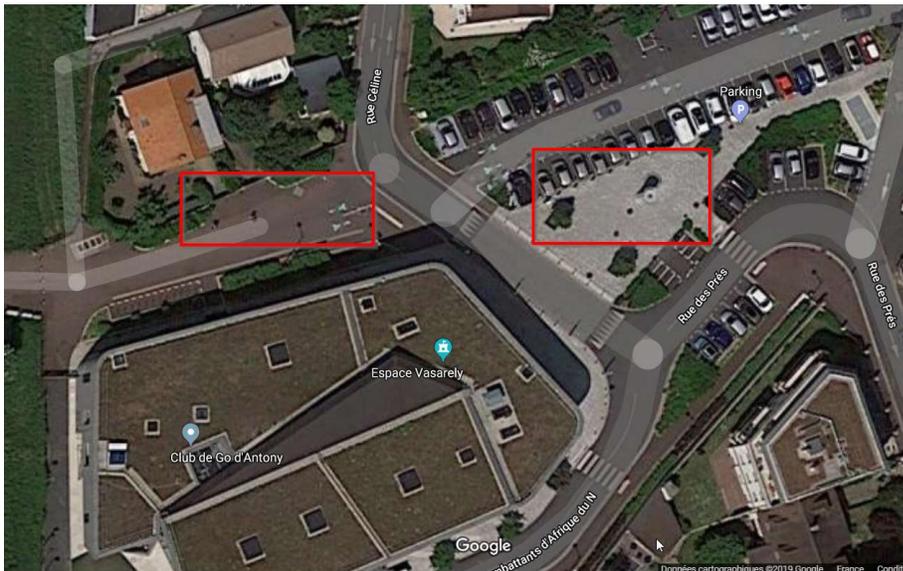


3/ s'il y a un projet de rénovation du parking à vélo à côté du parc Bourdeau, le projet AVSA pourrait s'y intégrer ? Le système de partage d'accès est cependant incompatible avec un accès libre comme actuellement, mais est similaire au système véligo.

Le Mobilipod pouvant être configuré avec un rack à double étage de 12 places sur un côté, c'est une hypothèse à étudier.



4/ a proximité de l'espace Vasarely



Soit dans l'allée où se trouvent les arceaux à vélos (trop proches du muret)

Soit sur le parvis (mais c'est peut être un espace de rassemblement en cas d'évacuation de l'espace) ; ou sur les emplacements Autolib ?

5/ à proximité du commissariat de police, quartier Jean Zay, au nord de la zone en travaux de la Chartraine.

Je connais mal ce quartier, et encore moins avec les travaux en cours, mais il y a de la place, même temporairement. Le local peut être déplacé au besoin par la suite.



Devis :

Hypothèse 1 avec location d'un box :

11 000€

Hypothèse 2 avec l'achat et livraison d'un local vélo (devis émis par la société Nielsen Concept) :

Un Mobilipod + porte entrée digicode code + Appuis * 6 RATELIER DE SOL + Station réparation vélo: outils câblés et compresseur électrique + Raccordement Electrique au réseau + système de partage d'accès

Un triporteur Triobike à motorisation Pédalier central Brose et batterie 612W

Livraison sur Antony

41 500 €

Les valeurs d'A Vélo sans Age

LA GENEROSITE : les membres AVSA donnent de leur temps pour partager le bonheur des balades au grand air. La balade reste gratuite pour les personnes âgées

LA LENTEUR : prendre son temps et rouler lentement permet de rester en contact avec les autres et l'environnement ; les passagers et le pilote vivent le temps présent

LES HISTOIRES : la promenade permet de se raconter des histoires, d'évoquer des souvenirs. C'est le moment d'écouter ce que les personnes âgées ont à raconter.

LES RELATIONS : les sorties en triporteur permettent de nouvelles relations entre les générations, entre les passagers, avec le pilote, entre les pilotes, avec le personnel des Ehpad, entre les membres de la famille, avec les passants

SANS AGE : tous restent des membres actifs de la communauté et participent aux événements de leur ville.